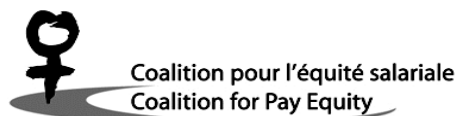


COALITION POUR L'ÉQUITÉ SALARIALE du Nouveau-Brunswick

Rapport annuel
2007-2008



51, rue Williams, Moncton, Nouveau-Brunswick E1C 2G6
(506) 855-0002
coalitio@nb.sympatico.ca
www.equite-equity.com

**COALITION POUR L'ÉQUITÉ SALARIALE
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

RAPPORT ANNUEL 2007-2008

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE.....	1
MESSAGE DE LA COORDONNATRICE	2
QUI SOMMES-NOUS ?	3
CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	3
PARTENAIRES FINANCIERS	3
BÉNÉVOLES	3
EMPLOYÉES.....	3
GOUVERNANCE ET PLANIFICATION STRATÉGIQUE	6
ACTIVITÉS DE COMMUNICATION	6
ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION.....	7
STRATÉGIE ET ACTION POLITIQUE.....	8
ACTIVITÉS RÉGIONALES.....	8
NOS PARTENAIRES	10
ÉTATS FINANCIERS	11
MEMBRES.....	12



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Depuis sa fondation, la Coalition pour l'équité salariale du N.-B. a toujours été vigilante et a joué un rôle important dans la défense des droits des femmes de notre province.

Dans une société démocratique, le rôle de défense des droits attribué aux organismes communautaires est essentiel pour assurer l'égalité et l'équité à tous les citoyennes et citoyens. Malheureusement, ce rôle reste à se faire apprécier, tant au niveau provincial que fédéral. Au niveau fédéral, le gouvernement actuel va même dans le sens contraire! Il a cessé de financer les activités de revendication. Alors qu'auparavant, le Programme de financement de Condition Féminine Canada n'était accessible qu'aux organismes sans but lucratif, il est maintenant ouvert aux entreprises privées. Par contre, les syndicats et les universités en sont exclus! Du côté provincial, le gouvernement a récemment déposé le plan d'action pour le secteur communautaire. Malgré nos efforts, il n'appuiera pas financièrement les organismes de défense des droits mais entend maintenir le dialogue avec eux.

Les activités de revendication sont essentielles pour obtenir une loi sur l'équité salariale et ainsi éliminer la discrimination salariale! La Coalition poursuivra donc ce travail par le biais du bénévolat, de partenariats et d'autres sources de financement.

Il y a encore beaucoup de travail à faire! La Coalition demeure préoccupée par la lenteur du processus implanté par le gouvernement provincial et par son apparent manque d'engagement à implanter ses promesses par rapport à une loi.

Pour l'instant, rien ne bouge dans le secteur privé et ceci malgré l'information qui a été destinée aux employeurs. **C'est évident qu'une loi est nécessaire pour arriver à l'implantation de l'équité salariale!**

Il y a cependant un peu d'espoir pour deux catégories de travailleuses du secteur parapublic : les éducatrices en garderie et les auxiliaires familiales. Le gouvernement a amorcé un processus d'équité salariale avec les employé-e-s et leurs employeurs. À la fin du processus, le gouvernement devra s'engager à assurer les investissements à long terme pour couvrir les ajustements qui en découleront.

Pour ce qui est du secteur public, le gouvernement nous affirme avoir commencé son travail d'équité salariale. La question de l'heure : **« Pourquoi ne pas commencer par adopter une loi pour encadrer le processus et en assurer la transparence ? »** L'ancienne ministre responsable de la Condition de la femme du N.-B., Carmel Robichaud, nous avait dit que ce serait fait « comme si il y avait une loi ». À notre connaissance, le gouvernement n'a toujours pas établi un comité d'équité salariale, sur lequel siègeraient des employées. Dommage, car c'est le principe clé d'une loi sur l'équité salariale. En plus, un comité d'équité salariale assurerait la légitimité du processus.

Dans l'année qui vient, il faudra démontrer de la vigilance et poursuivre nos efforts pour convaincre le gouvernement que c'est son devoir d'adopter une loi pour assurer l'équité salariale à toute la population du N.-B. **C'est une question de justice!**

C'est avec tristesse que je quitte mon poste de présidente. Pendant trois ans, j'ai porté avec fierté le flambeau de l'équité salariale. Bien que mon rôle sera désormais moins visible, mon cœur et mes pensées positives vous accompagneront dans la lutte pour obtenir une loi sur l'équité salariale. **Nous y arriverons ensemble, j'en suis convaincue!**

Anne-Marie Gammon

MESSAGE DE LA COORDONNATRICE

Pour la Coalition, 2007-2008 aura été une année difficile mais aussi une année de renouvellement. Elle a obtenu son incorporation. Elle a vécu, comme plusieurs organismes de défense des droits des femmes, plusieurs semaines d'insécurité financière pendant l'été. La Coalition a finalement obtenu du financement pour une période d'environ 30 mois, soit jusqu'en mars 2010. Le but du projet proposé est d'informer et de fournir aux femmes du Nouveau-Brunswick qui occupent des emplois à prédominance féminine des outils qui leur permettront d'être mieux outillées pour obtenir l'équité salariale dans leur milieu de travail.

En 2007-2008, nous avons développé de nouveaux outils pour rejoindre de nouveaux publics. «On travaille pas pour des pinottes », une création collective de la troupe de théâtre Moncton-Sable, nous permettra enfin de rejoindre les jeunes en voie de s'engager sur le marché du travail. De plus, nous avons compilé de l'information sur des outils d'équité salariale afin de bientôt offrir des ateliers aux personnes oeuvrant dans des métiers et professions traditionnellement féminins.

Comme toujours, les comités de communication et de stratégie ont joué un rôle clé dans l'orientation de nos activités.

De plus, nos comités régionaux ont été fort actifs cette année. Les membres ont rencontré leurs députés et députées à travers la province. Elles ont aussi sensibilisé d'autres personnes et organismes de leur communauté. Au cours de la prochaine année, certains comités régionaux devront être renouvelés et de nouveaux comités, mis sur pied. L'aide de nos membres sera très appréciée! Il est clair que la mobilisation sera essentielle au cours des prochaines années, surtout dans un contexte où les activités de revendication ne seront plus financées. Le bénévolat deviendra une pierre angulaire de ce travail.

Cette année, la Coalition a perdu une alliée dévouée : Marylea MacDonald, décédée le 17 mai 2008. Nous lui rendons hommage pour sa passion et sa conviction. Elle nous manquera beaucoup.

Je remercie sincèrement Anne-Marie Gammon qui a assumé la présidence de la Coalition pendant 3 années avec brio, un sens aigu de la communication et un esprit de collaboration très apprécié. Anne-Marie, c'était un plaisir de travailler avec toi. Bonne chance dans tes projets et responsabilités futurs!

Enfin, je désire remercier tous les bénévoles qui m'entourent. Vous êtes pour moi une source d'inspiration, vous qui faites constamment progresser la Coalition !

Johanne Perron

QUI SOMMES - NOUS ?

La Coalition pour l'équité salariale du Nouveau-Brunswick est un regroupement de personnes et d'organismes qui revendiquent l'adoption d'une loi sur l'équité salariale dans les secteurs public et privé. L'équité salariale est un salaire égal pour un travail de valeur égale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente :	Anne-Marie Gammon
Vice-présidente anglophone :	Marilyn MacCormack
Vice-présidente francophone :	Denyse Mazerolle
Secrétaire-trésorière :	Audrey McKeen
Représentante Nord-Est :	Édith Brideau
Représentante Kent-Miramichi :	Robertte Léger
Représentante Sud-Est :	Denise Savoie
Représentante Centre :	Elizabeth Blaney
Représentante Sud-Ouest :	Jackie Matthews
Représentante Nord-Ouest :	Élyse Guérette
Représentante autochtone :	Elizabeth Coburn

PARTENAIRES FINANCIERS

Nous remercions **Condition féminine Canada**, pour son appui financier tout au long de l'année. Nous souhaitons également remercier les organismes suivants pour leur contribution financière à des projets spécifiques :

- ArtsNB
- Conseil consultatif sur la condition de la femme au Nouveau-Brunswick
- Éducation postsecondaire, Formation et Travail Nouveau-Brunswick
- Ressources humaines et Développement des compétences Canada
- Syndicat des employés des secteurs public et privé du Nouveau-Brunswick

BÉNÉVOLES

La Coalition est avant tout un lieu d'implication pour le changement social. De nombreuses personnes y consacrent des heures de travail bénévole. Nous remercions sincèrement toutes celles qui ont siégé au sein de notre conseil d'administration et de nos comités permanents et régionaux ainsi que tous nos membres qui ont demandé l'appui de leurs représentants politiques pour une loi sur l'équité salariale. Nous remercions aussi toutes les personnes qui nous fournissent de précieux conseils et un soutien technique. Mentionnons Thérèse Gautreau, Irene Kohr, Catherine Boucher, Huberte Gautreau, Noëlla Richard, Corinne Gallant, Cynthia Kirkby et Caroline Duclos. Puisque la Coalition a souvent recours à des bénévoles, tout oubli est une erreur involontaire et nous nous en excusons sincèrement.

EMPLOYÉES

Coordonnatrice :	Johanne Perron
Agente de développement communautaire (été) et stagiaire (automne) :	Janice Gray
Agente de communication (été) :	Laurie Lanctil

Provincial

Le gouvernement provincial tarde à appliquer les promesses électorales portant sur l'équité salariale dans le « Pacte pour le changement ». Le dossier de l'équité salariale relève de la ministre responsable de la Condition de la femme. Carmel Robichaud et Mary Schryer se sont succédé à ce poste au cours de l'année. Voici où nous en sommes pour chacune des promesses :

- **Faire en sorte que la *Loi sur l'équité salariale* s'applique à tous les secteurs de la fonction publique.**

Aucun nouveau projet de loi n'a encore été introduit à l'Assemblée législative. Le gouvernement affirme avoir commencé à faire des évaluations d'emplois en vue d'implanter l'équité salariale dans le secteur public. Cependant, il n'adopterait une loi qu'après cet exercice, vers la fin de son mandat. Malheureusement, le gouvernement n'a pas annoncé de démarches claires pour atteindre l'équité salariale dans ce secteur. Et surtout, il n'a pas établi de comités conjoints - avec une représentation des employées et employés, des associations accréditées et de l'employeur - pour mettre en œuvre et assurer le maintien du programme d'équité salariale. C'est pourtant un des principes essentiels que de nombreux organismes et syndicats ont appuyé lors des audiences publiques tenues sur le projet de loi 77 sur l'équité salariale. Rappelons que ce projet de loi avait été introduit en 2004 à l'Assemblée législative par Elizabeth Weir, avec l'appui de Carmel Robichaud, puis rejeté par le Comité de modifications des lois.

- **Établir des repères et des cibles claires et quantifiables pour atteindre l'équité salariale et fournir des mises à jour annuelles sur le progrès du programme.**

Secteur privé : Le gouvernement n'a toujours pas donné de repères clairs pour le niveau d'équité salariale à atteindre dans le secteur privé. Il a inséré une question sur l'équité salariale dans un sondage s'adressant aux employeurs de ce secteur afin de connaître la situation actuelle, mais n'en dévoilera les résultats qu'au troisième anniversaire du Plan d'action sur l'écart salarial (soit vers le 2 juin 2008).

Secteur public : Le gouvernement Libéral, tout comme le gouvernement précédent, nous affirme qu'il n'existera plus d'iniquité salariale dans le secteur public en 2010.

- **Réunir tous les intervenants afin de répondre aux questions soulevées durant des audiences publiques récentes en ce qui concerne la législation sur l'équité salariale affectant le secteur privé.**

Le gouvernement dit vouloir faire ceci vers la fin de son mandat. La question d'assurer une représentation équitable des personnes qui occupent des emplois à prédominance féminine sera une préoccupation majeure de la Coalition.

- **Faire du gouvernement un employeur model en démarrant les évaluations d'emploi permettant d'imposer l'équité salariale pour les contractuels.**

Il faut reconnaître le travail accompli cette dernière année pour informer les éducatrices en garderies et les auxiliaires familiales ainsi que leurs employeurs sur le processus d'équité salariale. Des comités ont été mis sur pied pour superviser le processus d'équité salariale dans chacune de ces professions. Ces comités sont composés de trois représentants de chaque entité : employeurs, gouvernement et employées.

Fédéral

Équité salariale : Le gouvernement de Steven Harper continue à soutenir que la *Loi canadienne sur les droits de la personne* suffit à assurer l'équité salariale pour les personnes qui travaillent dans des domaines de juridiction fédérale.

Financement aux organismes de défense des droits des femmes : Dorénavant, la Coalition ne pourra plus obtenir de financement de Condition féminine pour ses activités de revendication. En effet, le mandat et les critères du programme de Promotion de la femme – un programme qui auparavant finançait les groupes qui militaient pour l'égalité entre les sexes – ont été changés :

- Il ne couvre plus les activités de revendication et de lobbying.
- Il est maintenant ouvert aux demandes de subvention par des entreprises privées, mais non par des syndicats ou des universités.

Suite à ces changements de critères, la Coalition a obtenu du financement pour ses activités de sensibilisation ainsi que pour le développement et l'offre d'outils d'équité salariale au Nouveau-Brunswick – travail déjà amorcé. Cependant, la Coalition considère que ses activités de revendication ont une plus grande portée et qu'elles sont essentielles pour obtenir des politiques et des lois qui assureront l'équité salariale pour tous et toutes. Aussi, poursuivra-t-elle ces activités par le biais d'autre financement, de travail bénévole et de partenariats.

International



La 52e session de la Commission de la condition de la femme (CCF) de l'ONU se tenait au Siège des Nations Unies à New York, du 25 février au 7 mars 2008, à New York. Elizabeth Blaney a représenté la Coalition pour l'équité salariale du N.-B. au sein d'une délégation canadienne rassemblée pour l'occasion par l'Alliance canadienne féministe pour l'action internationale (AFAI). Huberte Gautreau l'a accompagnée.

Le thème prioritaire de la session de cette année était «Le financement d'actions en faveur de l'égalité des hommes et des femmes et de l'autonomisation des femmes». La participation à la délégation dirigée par l'AFAI visait à soutenir des défenseuses de droits et des leaders communautaires en vue de faire progresser la sécurité économique des femmes dans leurs communautés. Dans ce but, en plus de leur participation à la délégation dirigée par l'AFAI, les participantes étaient invitées à prendre part à des rencontres de suivi ayant pour objectif de développer et mettre en œuvre un plan d'action communautaire portant sur la sécurité économique des femmes.

Elizabeth et Huberte ont profité de leur participation pour demander à ce que «un salaire égal pour un travail de valeur équivalente» soit inclus dans les conclusions de la Commission de la condition de la femme de l'ONU. Elles ont aussi fait valoir à Clare Beckton, coordonnatrice de Condition féminine Canada, l'importance de l'équité salariale et du financement pour la recherche.

GOUVERNANCE ET PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Lors de ses dernières réunions, le conseil d'administration s'est penché sur les principes de gouvernance stratégique et a commencé à revoir le fonctionnement de la Coalition. Il a aussi révisé et adapté ses objectifs stratégiques comme suit :

- augmenter la compréhension de l'équité salariale et de ses outils,
- accroître notre base d'appui et exercer davantage de pression en vue d'une loi sur l'équité salariale,
- améliorer nos capacités organisationnelles,
- obtenir une loi pour les secteurs public et privé qui répond à nos objectifs et à nos critères.

ACTIVITÉS DE COMMUNICATION

Comité de communication

Membres : Andrée Cormier, Janice Gray, Danielle Savoie, Anne-Marie Gammon.

Cette année, le Comité de communication a revu les besoins de la Coalition en termes d'outils de communication, élaboré un plan de communication pour 2008-2010, développé un nouveau dépliant de promotion, orienté nos activités de communication et révisé nos communiqués de presse ainsi que nos bulletins d'information.



Les médias

La Coalition a émis six communiqués de presse et deux lettres à l'éditeur. Elle a organisé une conférence de presse en collaboration avec la Fédération des travailleurs et des travailleuses du N.-B., le Regroupement féministe du N.-B. et l'Association acadienne et francophone des aînées et aînés du N.-B. La conférence de presse visait à souligner l'inaction en matière d'équité salariale dans le secteur privé. La Coalition a aussi participé au « Discours du peuple », une activité médiatique faisant

référence au discours du trône et ayant pour but d'attirer l'attention du gouvernement sur des dossiers d'importance pour la population, dont l'équité salariale. Enfin, la Coalition s'est associée à 10 autres organismes pour émettre un communiqué de presse conjoint demandant du financement pour les activités de défense des droits et de revendication dans le cadre du plan d'action provincial pour le secteur communautaire. Une telle décision favoriserait une saine démocratie. La Coalition pour l'équité salariale et/ou l'équité salariale ont fait l'objet de mentions dans les médias au moins 175 fois.

Communication électronique et bulletin d'information

Cette année, grâce à la créativité de Laurie Ancil, nous avons innové en développant un PowerPoint pour circulation électronique à un public élargi. Sous la forme d'un conte, « Clémentine au pays de l'iniquité salariale » expose la discrimination salariale existante au N.-B. et le besoin de légiférer pour l'équité salariale. Notre site Internet continue à assurer

l'accès à de l'information pertinente pour ceux et celles qui veulent se garder à jour sur le dossier.

En 2007-2008, nous avons publié trois bulletins d'information grâce à la contribution de Catherine Boucher à la rédaction et à la mise en page, de Janice Gray et Corinne Gallant à la traduction, et de Thérèse Gautreau et Irene Kohr qui préparent nos envois. Nous avons continué à envoyer par courriel nos communiqués de presse et des copies d'articles d'intérêt à nos membres sur une base régulière.

ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION

Exposés et conférences

Grâce à des partenariats, la Coalition a pu inviter des personnes de marque à parler d'équité salariale :

- Martha Friendly a fait une tournée pour parler d'équité salariale dans le secteur des garderies en Ontario, grâce à une collaboration avec la Coalition pour des services de garde à l'enfance du N.-B.
- Hélène Massé, de la Commission de l'équité salariale du Québec, a expliqué les résultats de l'application de la Loi sur l'équité salariale, à Edmundston, lors d'un dîner-causerie organisé avec le Conseil consultatif sur la condition de la femme au N.-B.
- Par la suite, Hélène Massé a participé à une table ronde, lors de notre AGA 2007, aux côtés d'André Marcotte et de Carole Bissonnette qui témoignaient de leur expérience d'un processus d'équité salariale.
- André Marcotte a décrit son expérience avec l'équité salariale en tant que directeur d'un Centre de la petite enfance, lors d'une rencontre avec des intervenantes et des intervenants de la petite enfance, à Miramichi.

En 2007-2008, les membres, le personnel et les invitées de la Coalition ont donné au moins 26 exposés, rejoignant ainsi environ 1100 personnes. Remercions les bénévoles qui ont offert leur temps : Elizabeth Blaney, Madeleine Delaney-LeBlanc, Anne-Marie Gammon, Huberte Gautreau, Janice Gray, Louise Guerrette, Jackie Matthews et Denyse Mazerolle.

Théâtre

La troupe de théâtre Moncton Sable et la Coalition se sont associées pour faire connaître la problématique de l'équité salariale par le biais d'une pièce de théâtre. Création collective, « On travaille pas pour des pinottes » est jouée, sous la direction de Louise Lemieux, par trois jeunes comédiennes : Janie Mallet, Annik Landry et Annie Laplante.

Elle vise principalement un public jeune, de niveau secondaire, collégial ou universitaire. Elle s'adresse surtout à ceux et celles qui se dirigent vers des métiers et professions traditionnellement ou majoritairement féminins, comme caissières, éducatrices en garderie, secrétaires, travailleuses sociales, etc. Une tournée est prévue dans les collèges communautaires et les universités francophones à l'automne 2008. La seconde phase du projet rejoindra les collèges et universités anglophones.



STRATÉGIE ET ACTION POLITIQUE

Comité de stratégie

Membres: Chantal Abord-Hugon, Madeleine Delaney-Leblanc, Anne-Marie Gammon, Huberte Gautreau, Lise Rodrigue.

Le Comité de stratégie a joué un rôle crucial dans l'établissement des priorités en termes d'action politique de la Coalition pour l'année. Il a suivi de près et analysé les derniers développements politiques.

Rencontres politiques

La Coalition a rencontré les deux ministres qui se sont succédé à la Condition de la femme (Carmel Robichaud et Mary Schryer). Les membres de la Coalition ont aussi rencontré plusieurs députés et ministres et les ont sensibilisés à l'importance de légiférer le plus tôt possible. Soulignons le travail de nos comités régionaux et spécialement d'Elizabeth Blaney, Simone Savoie, Michelle Lafrance, Julia Maillet, Roberte Léger, Janice Gray, Annie Maltais, Liz Coburn, Huberte Gautreau, Guy Lebouthillier et bien sûr de notre présidente, Anne-Marie Gammon. Pour les appuyer, la Coalition a régulièrement fait parvenir de l'information écrite sur l'équité salariale à tous les députés et toutes les députées.



ACTIVITÉS RÉGIONALES

Autochtones

Membre active : Elizabeth Coburn.

Activités :

- Représentation de la Coalition auprès de plusieurs organismes : Gignoo Transition House, le 18 août 07; New Brunswick Aboriginal Women's Council Inc., le 22 septembre 07; INCA le 16 février 08, Advisory Committee on Violence Against Aboriginal Women, février 08
- Participation à une rencontre avec la ministre Schryer, le 14 février 08.
- Rencontre avec Chris Baker, sous-ministre des politiques et des priorités, le 28 février.
- Participation à une rencontre de l'Association des femmes PC du NB, le 23 février 2008.
- Rencontres avec le Conseil consultatif sur la condition de la femme au N.-B.

Bathurst

Membres actives : Simone Savoie, Anne-Marie Gammon, Vivianne Boudreau, Marie-Ange Bertin, Mélanie David, Adrienne Deveau, Elizabeth Doucet Morrison, Donna Hicks, Carole Imbeault, Marie Lavigne, Huguette LeFrançois, Sr Vitaline McGraw, Sr Adèle Morin, Julie Spence.

Activités :

- Rencontre avec Roland Haché, ministre de l'Environnement et député de Nigadoo-Chaleur
- Rencontre avec Cheryl Lavoie, députée de Nepisiguit
- Rencontre avec Brian Kenny, député de Bathurst

- Présentation du PowerPoint Clémentine au pays de l'iniquité salariale à une activité du 8 mars.

Fredericton

Membres actives :

Elizabeth Blaney, Elizabeth Coburn, Margaret Conrad, Tracy Glynn, Michelle N. Lafrance, Raymond Léger, Joan McFarland, Wendy Robbins.

Activités :

- Rencontres avec le député T.J. Burke (ministre de la Justice et de la Consommation) et avec Kelly Lamrock (ministre de l'Éducation).
- Deux réunions de comité avec de nouvelles membres présentes.
- Rencontre avec la ministre responsable de la Condition de la femme et du Développement social, Mary Schryer
- Participation d'Elizabeth Blaney au Discours du peuple (discours alternatif au Discours du trône), au nom de la coalition, le 26 novembre 2007.
- Distribution de « Biscuits de la mauvaise fortune » aux membres de l'Assemblée législative la Journée de l'équité salariale.
- Participation d'Elizabeth Blaney à la Journée d'action pour les femmes, le 6 décembre.
- Contact avec Len Falkenstein, du département d'anglais de UNB, pour discuter de la production d'une version anglaise de la pièce "On travaille pas pour des pinottes!"
- Présentation d'un sketch sur l'équité salariale à la conférence des femmes de la FTTNB par Tracy Glynn, Alex Corey, Charles Fournier, Julie Michaud et Matthew Abbott.
- Sketch (Tracy Glynn, Alex Corey, Charles Fournier, Julie Michaud et Marie Christine Allard) et exposé (Elizabeth Blaney) à une soirée bénéfique pour RAWA, UNB, avril 2008.
- Avant les élections municipales, Tracy Glynn et Elizabeth Blaney ont envoyé des lettres aux candidats et candidates. Rencontre avec la conseillère Nora Davidson.
- Participation d'Elizabeth Blaney à une formation sur le financement pour l'égalité entre les sexes, organisée par l'AFAI.
- Communications avec la section de Fredericton de la Fédération canadienne des femmes diplômées des universités.

Kent

Membres actives : Julia Maillet (présidente), Margot Boucher, Docile Cormier, Régina Cormier, Ginette Gallant, Roberte Léger, Alma Richard.

Activités :

- Rencontre avec Shawn Graham, à Rexton, en octobre (Roberte Léger et Julia Maillet).
- Déjeuner du 8 mars, Journée de la femme sur le thème de l'équité et l'injustice aux femmes. Recrutement de membres par Roberte Léger.
- Article dans l'Étoile sur l'équité salariale et le 8 mars.
- Rencontre avec la députée de Rogersville-Kouchibouguac, Rose-May Poirier (Julia Maillet).

Moncton

Membres actives : Huberte Gautreau (présidente du comité régional), Enid Dixon, Lydia Jailliet, Serge Landry, Guy LeBouthillier, Lise Lévesque, Annie Maltais, Céline Poitras, Anne Robichaud, Denise M. Savoie, Yollaine Thériault, Charline Vautour.

Activités :

- Rencontre avec Bernard LeBlanc, député de Memramcook-Lakeville-Dieppe.
- Rencontre avec le Ministre Mike Murphy, député de Moncton-Nord, le 7 avril 2008.
- Brunch le 8 mars, dans le cadre de la semaine internationale de la femme, en collaboration avec les groupes communautaires de la région de Moncton.
- Discussion avec un conseiller qui a mené à l'adoption d'une résolution appuyant une loi sur l'équité salariale, par la municipalité de Moncton

- Réseautage avec des femmes de la communauté, y compris avec des conseillères.
- Recrutement d'organismes membres
- Présentation d'un sketch sur l'équité salariale à une soirée pour la Journée internationale des travailleurs et travailleuses organisée par le Conseil de travail de Moncton et région.

Nord-Ouest

Membres actives : Denyse Mazerolle, Louise Guerrette, Nicole Lang, Cécile Nadeau, Paryse Lapointe, Edith Bourget, Lise Lévesque, Anne Roussel, Lucienne Bellavance, Sylvie Lavoie, Céline Poitras, Margot Albert, Doris Cuffley, Élyse Guérette.

Activités :

- Mise sur pied une session d'information sur l'équité salariale en collaboration avec le Groupe de recherche du travail de Nicole Lang de l'UMCE, le 26 février 2008, pour les étudiantes et étudiants de l'UMCE et la population en général, dans le cadre de la semaine internationale de la femme.
- Contacts pour accueillir la pièce de théâtre « On travaille pas pour des pinottes ! » à l'automne 2008.

Péninsule acadienne

Membre active : Edith Brideau.

Activités :

- Contact avec des représentants de Tracadie-Sheila pour assurer un suivi sur le processus d'équité salariale en cours dans le cadre d'un projet-pilote avec le gouvernement.

St. Stephen

Membre active : Jackie Matthews.

Activités :

- Rencontre avec Margaret-Ann Blaney, critique de l'Opposition sur la condition de la femme, le 22 octobre 2007.
- Exposé au Conseil de travail de Saint-Jean et région, le 1^{er} novembre 2007.

NOS PARTENAIRES

Comité conjoint avec la Fédération des travailleuses et des travailleurs du Nouveau-Brunswick (FTTNB)

Le comité conjoint de la FTTNB et de la Coalition vise à maintenir le lien entre la Coalition pour l'équité salariale du N.-B., les syndicats et la FTTNB et à développer des stratégies communes pour faire avancer le dossier de l'équité salariale et obtenir une loi pour les secteurs public et privé. Cette année, il s'est fixé des objectifs à atteindre pour mieux rejoindre les syndiqués du secteur privé et pour encourager la participation des employées dans le processus d'équité salariale dans le secteur public. Le comité est composé de représentants et représentantes du Syndicat des employés des secteurs public et privé du Nouveau-Brunswick (Debbie Lacelle, Susie Proulx-Daigle), du SFCF-Nouveau-Brunswick (Raymond Léger), de l'Alliance canadienne de la fonction publique (Monique Plante), du Congrès du travail du Canada (Dee-dee Daigle) et de la Coalition pour l'équité salariale (Huberte Gautreau et Johanne Perron).

Conseil consultatif sur la condition de la femme au Nouveau-Brunswick (CCCFNB)

Le Conseil consultatif sur la condition de la femme au N.-B. offre un appui constant aux activités de la Coalition, notamment par la diffusion d'information sur nos activités et sur le dossier de l'équité salariale dans son bulletin électronique « NouvELLES » et l'organisation conjointe d'activités de sensibilisation telles que le dîner-causerie avec Hélène Massé sur l'impact de la Loi sur l'équité salariale du Québec et celui avec Martha Friendly sur l'impact de la Loi sur l'équité salariale de l'Ontario sur les salaires des éducatrices en garderie.

Coalition des services de garde à l'enfance du N.-B.

La Coalition des services de garde à l'enfance du N.-B. appuie l'équité salariale pour les éducatrices en garderie, rappelant qu'il y a un lien direct entre le niveau de salaire et la qualité des services de garde. Les deux coalitions ont collaboré pour inviter Martha Friendly à parler de l'impact de la Loi sur l'équité salariale de l'Ontario sur les salaires des éducatrices dans les services de garde. Les deux coalitions ont aussi collaboré pour promouvoir le rôle de revendication auprès du groupe de travail sur le secteur communautaire et du gouvernement provincial.

Mouvement des femmes acadiennes et francophones

La Coalition pour l'équité salariale a siégé sur le comité de suivi des États généraux des femmes en Acadie du N.-B., avec d'autres groupes de femmes et groupes communautaires. La réunion de fondation du Regroupement féministe du N.-B. a eu lieu en juin 2007 et les participantes ont réitéré que l'équité salariale était un dossier prioritaire. Michèle Caron siège maintenant sur le conseil d'administration de ce regroupement en tant que représentante de la Coalition.

Réseau de l'équité salariale

En mai 2007, la Coalition a participé à un effort de conscientisation national auprès du gouvernement conservateur ainsi que des chefs des partis politiques fédéraux. Organisé par le Réseau d'équité salariale, cet effort collectif a permis à plusieurs groupes de joindre leur voix afin de promouvoir une loi fédérale sur l'équité salariale. Rappelons que la Coalition pour l'équité salariale s'est affiliée au Réseau en 2004.

Femmes Équité Atlantique

Huberte Gautreau représente la Coalition pour l'équité salariale au comité de Femmes Équité Atlantique (FÉA). Ce groupe veut augmenter la capacité des femmes acadiennes et francophones des provinces atlantiques d'influencer les politiques relatives à l'équité socio-économique des femmes des milieux minoritaires. Il permet de faire le lien entre les groupes de femmes francophones de l'Atlantique et de promouvoir des outils de travail susceptibles de les aider à diffuser l'information reçue dans leurs communautés respectives tels que l'analyse comparative entre les sexes ainsi que des outils propres à augmenter leurs capacités à intervenir sur les problèmes liés à l'absence d'équité socio-économique des femmes.

Front commun pour la justice sociale

La Coalition pour l'équité salariale fait partie du Front commun pour la justice sociale et en informe les membres sur l'évolution du dossier de l'équité salariale. Huberte Gautreau et Johanne Perron y ont représenté la Coalition durant la dernière année. La Coalition s'est associée à une démarche du Front commun demandant au gouvernement de développer un plan d'action pour éliminer la pauvreté. Une rencontre est prévue avec la ministre Schryer.

ÉTATS FINANCIERS

Comme le montant des dépenses atteignait moins de 100 000 \$, les états financiers de 2007-2008 ont été vérifiés par un comité de trois personnes indépendantes du conseil

d'administration : Huberte Gautreau, Jeannette Marcoux et Irène Haché. Au 29 février 2008, le montant en banque était de 56 475 \$, ce qui représentait essentiellement le montant de subvention reporté à l'année 2008-2009.

MEMBRES

La Coalition compte maintenant environ 600 membres individuel.le.s et 64 organismes membres. Nos membres organisationnels sont :

Alliance étudiante du N.-B.	Fédération des femmes acadiennes et francophones du N.-B.
Annabel Gay Women's Institute	Fédération des travailleurs et des travailleuses du N.-B.
Association acadienne des artistes professionnel.le.s du N.-B.	Femmes acadiennes et francophones (FAF) de Caraquet
Association acadienne et francophone des aînées et aînés du N.-B.	FAF de Bathurst
Association des bibliothécaires, professeures et professeurs de l'Université de Moncton	FAF de Bertrand
Association des employés de l'Université de Moncton	FAF de Bouctouche
Association des juristes d'expression française du N.-B.	FAF de Cocagne
Association du personnel administratif et professionnel de l'Université de Moncton	FAF de Lamèque
Association francophone des municipalités du N.-B.	FAF de Shippagan
Association francophone des parents du N.-B.	Front Commun pour la justice sociale
Bakery, Confectionary and Tobacco Workers and Grain Millers International Union, local 406	Homeless Women's Shelter Service Inc.
Canadian Federation of University Women - Fredericton	Institut féminin de Grande-Digue
Canadian Federation of University Women - Moncton	Institut féminin de Rivière du Portage
Canadian Federation of University Women - Saint John	Maison de passage
Coalition des maisons de transition	New Brunswick Voices of Women for Peace Services à la famille Népisiguit
Coalition des services de garde à l'enfance	Société des Acadiens et Acadiennes du N.-B.
Coalition of Concerned Citizens, Unions and Business	Société des enseignantes et des enseignants retraités francophones du N.-B.
Congrès du travail du Canada	SERFNB – Cercle Alcide-F.-LeBlanc
Conseil consultatif sur la condition de la femme du N.-B.	Support aux parents uniques
Conseil des syndicats des foyers de soin du N.-B.	Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), Bureau régional des Maritimes
Conseil du travail de Bathurst et région	SCFP, section locale 813
Conseil du travail de Fredericton et région	SCFP, section locale 1159
Conseil du travail de la Péninsule acadienne	SCFP, section locale 2116
Conseil du travail de Miramichi et région	SCFP, section locale 2745-3
Conseil du travail de Moncton et région	Syndicat canadien des travailleuses et travailleurs des postes, Comité des femmes de la section locale Fundy 105
Conseil du travail de Restigouche et région	Syndicat des employés des secteurs public et privé du N.-B.
Conseil du travail de Saint John et région	Syndicat des infirmières et des infirmiers du N.-B.
Conseil du travail de Edmundston et région	Union des municipalités du Nouveau-Brunswick
Dames d'Acadie de Dieppe	Urban Core Support Network
Fédération d'alphabétisation du N.-B.	Voix d'hommes
Fédération des enseignants du N.-B.	YWCA of Moncton
Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton	

